

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 10 MAI 1917

G.-E. DION, Administrateur

## L'esprit de Famille

Pour que nos foyers chacun soit heureux, à combien de fatigues nous consentons, que d'efforts sont dépensés ! Et parfois, avec un résultat qui paraît mince.

La cause ? — C'est que souvent nous cherchons et mettons le bonheur là où il n'est point.

Beaucoup voudraient que cet aimable personnage entrât dans leurs maisons à la façon des *mardis-gras* et *mi-carêmes* si gais et si tapageurs, qui divertissent par leurs bruyantes joyeusetés et facéties.

Or, sous pareil visage, nous courons après un bonheur en travesti. On ne vit pas en travesti. Et donc, il n'est pas possible que nous soyons satisfaits pleinement du fait d'héberger chez nous un bonheur qui n'a pour nous, amuser que rires et folies. Le rire n'est pas de mises à toutes les heures de notre vie.

Le bonheur qui ne fait que rire n'est point celui qu'il faut à nos foyers, mais bien celui qui est calme, simple, doux, le bonheur qui sait réfléchir, aimer, chanter, et aussi pleurer.

Comment attacher sous notre toit un tel hôte ?

Par la bonne vie en famille, déclare très justement un correspondant de *L'Action Catholique* ; cette vie en famille qui est empreinte d'une majestueuse et douce simplicité. Elle ne fait point rechercher à tout prix les passe-temps artificiels et tout de convention que le monde hypocrite de certains milieux a inventés pour donner le plaisir des sens à ceux qui ne sont pas sensibles au bonheur du cœur. Dans la vraie vie de famille, aucune de ces scènes à grands appareils, propres seulement à faire oublier aux gens de la maison qu'ils s'éloignent. Rien de factice, rien d'emprunté dans son jour-le-jour, ni dans ses fêtes mêmes.

Ses fêtes, hélas ! sont trop rares. Cela tient à ce que trop d'enfants sont élevés hors de la famille. Mais si rares que soient ses fêtes, chacun s'y sent à l'aise. Pour toute étiquette, y règne la vraie politesse des anciens. On se voit, on s'aime et tout le monde en est content.

« Comment nous assisté à quelque fête intime de certaines de nos familles chrétiennes très unies par ce lien sacré qu'on appelle l'esprit de nos familles ?... Non ? Alors, je vous le souhaite.

Comme ces réunions font du bien !. Aux enfants, d'abord qui éprouvent une satisfaction de nature rare à se montrer bons et reconnaissants envers leurs parents. Elles font du bien aux parents aussi. La gaie jeunesse leur rappelle les beaux jours d'autrefois. La tendresse aimante, leur fait oublier tant de peines, de peines, et les récompense un peu pour un dévouement qu'ils ont donné entier. La piété filiale dissipe leurs craintes ranime leurs espérances, car elle est gage de bénédictions durables pour leur foyer.

Ces heures intimes résument le meilleur du passé et remettent au cœur ce que le passé eut de plus fortifiant. Chacun de ceux qui vivent ces heures bénies en emporte, pour faire face à l'effort quotidien, un encouragement, une force. Dans la condition humaine, le meilleur de la vie sur terre n'est-il point fait de souvenance ?..

O sainte nostalgie des joies de famille qui ne laissent pas de troubler dans l'âme, et auxquelles on peut rêver à loisir sans rougir jamais !

Heureuses les demeures où un père et une mère président, qui savent et vivent cette vérité, et où parents et enfants ont le cœur enlaçé par l'esprit d'union, d'amour et d'accord, l'esprit de famille, source de telles joies et de vrai bonheur !

Lecteurs, une recette produit cet esprit de vie, la voici.

**PARENTS**, il faut garder chez vous vos enfants. S'ils font mal, corrigez-les sans faiblesse ni humeur. S'ils font bien, encouragez-les dignement, et sans leur inspirer d'orgueil. Intéressez-les encore aux choses de la famille, à son passé, aux luttes du présent, aux inquiétudes de son avenir. — Partagez le pain de vos enfants ; tempérez-les, s'il est besoin, mais ne les refroidissez pas. Toute sa vie durant, il convient qu'un enfant puisse se souvenir que chez ses parents, il était heureux au temps de son enfance !

Sachez aussi consoler leurs pleurs et chagrins de petits de 10 ans aussi bien que de 15 et 16 ans.

L'âme d'un enfant, en face de la douleur toujours dure à porter, se désempare si aisément, et parfois de façon irrémédiable, si elle n'est soutenue. L'adolescent est si prompt à se décourager devant l'effort solitaire.

Enfin que la vie à la maison soit rendue agréable et fortifiante pour vos enfants. Surtout, priez en famille. Dans la prière en commun, plus que par tout autre moyen, les âmes et les cœurs se joignent, se comprennent, se pardonnent, et se soutiennent les uns les autres.

Grâce à ces efforts bénis par Dieu le foyer paternel sera pour les enfants le sanctuaire du véritable amour, du bonheur qui n'apporte pas de fièvre maligne.

**ENFANTS**, aimez vos parents, aimez-les fortement en

tre frères et sœurs ; attachez vos âmes à la maison de chez vous. Voyez la longue chaîne de vertu et de sacrifices qui vous y rattache et qui a apporté là pour vous les joies comme nulle part vous n'en trouverez plus. Calculez ce que vous seriez sans tout l'amour et le dévouement dont vous avez été entourés chez vous. Avez-en vous le désir, le besoin de revenir souvent auprès de vos pères et mères, afin de pouvoir aimer avec plus de sincérité ce qui doit être aimé ici-bas.

La vie pourra vous disperser au loin... tous et tous jours vivez d'un même esprit qui vous lie à l'âme de ceux qui restent au foyer ! L'esprit de famille, si vous l'avez fortement chevillé à votre cœur, vous gardera fidèles à l'honneur et au respect du vrai, du beau, et du bien dont vos parents, à la maison, vous apprenaient les fortes et saintes leçons. Cet esprit vous gardera fidèles aussi au bonheur vrai de votre enfance !

Oh ! pour tous, que nos maisons soient bien la petite patrie, toujours douce, accueillante, toujours intime et fortifiante, où peines, joies et prières sont mises et vécues en commun !

Que ce souhait se réalise ! et moins de pères et de mères auront des prodiges sur qui pleurer ; parce que moins de fils et de filles recourront aux faux plaisirs du monde, pour s'étourdir, pour tuer leur ennui... et leurs âmes avec !..

Dieu merci ! cet esprit de famille n'a pas déserté tous nos foyers. Bon nombre de nos familles en font leur vie et leur règle d'éducation. — Nous ne saurions trop les en louer et les remercier au nom de Dieu et du pays ; et nous les prions de persévérer dans cette voie.

Puisse tous les autres foyers les imiter pour leur joie et leur félicité !

La vie paroissiale

CHS DE NOUE.

## Au Conseil de Ville

Vendredi, le 4 Mai dernier, le conseil de ville tenait une réunion spéciale. Etaient présents Dr Laporte, maire, MM. J. F. Rice, David Chassé, Léonide Gagné, Aurèle Bérubé, Chs Pérusse et J.-E. Michaud.

Après lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée, M. le Dr Guy, Président du Bureau des Asses-seurs de la ville se présente devant le conseil et désire savoir si les employés venus expressément en ville pour travailler à la construction des moulins Fraser sont taxables.

La clause touchant les licences d'entrée et les taxes de l'entente entre la ville et la Compagnie Fraser est une surprise pour plusieurs, après discussion et quelques explications de M. John M. Stevens le conseil recommande aux assesseurs d'omettre de la liste de taxe tous les employés, contracteurs, sous-contracteurs etc. qui ne résidaient pas ici avant le début de la construction.

M. John M. Stevens, Avocat, demande à la ville de fournir l'eau à la Compagnie Fraser pour la construction des moulins aux mêmes taux que ceux convenus pour l'opération, savoir 100 par 1000 gallons. Le conseil réfère cette question au comité de l'aqueduc.

M. Mitchell, maire de Fredericton, se présente devant le conseil de ville de la part de M. Fraser et dit être chargé de la construction des résidences que la Compagnie est actuellement à faire construire sur la Rue Rice. Ces maisons seront au nombre de douze, d'un modèle uniforme et du type "Bungalow". Des résidences plus spacieuses seront érigées à quelques semaines sur le chemin du Canada. Toutes ces demeures auront des chambres de bain et seront terminées vers la mi-juin.

M. Mitchell demande à ce que la ville pose des égouts pour le service de ces maisons. Il est optimiste pour la ville d'Edmundston et dit combien nous devons être heureux de voir cette industrie s'implanter ici. Nous en retirons beaucoup d'avantages.

Le maire répond que la question des égouts est actuellement à l'étude et que l'on apportera la plus grande considération aux demandes de M. Mitchell.

Des lettres de M. Alfred Roy, Ingénieur civil, de Montréal, de la British Sailors relief fund, sont lues et déposées sur la table. M. L. A. Gagnon est nommé Magistrat de Police.

Sur proposition de M. Enoil Michaud, secondé par M. Aurèle Bérubé, le salaire de M. Wilbrod Picard, assistant Ing. à la Station de pouvoir sera de \$50.00 par mois. Le salaire de M. Thomas Guertette secrétaire-trésorier de la ville sera de \$90.00 par mois. M. Frank Bossé recevra \$25.00 par mois. Les engagements de tous les employés de la ville se termineront le dernier décembre prochain. A partir de Janvier tous seront obligés de signer un engagement et de laisser entre les mains du secrétaire le montant d'un mois de salaire comme garantie.

Il est résolu de demander à la prochaine législature provinciale d'amender l'acte des villes incorporées de telle sorte que dorénavant les échevins d'Edmundston pourront être choisis n'importe où dans la ville sans distinction de quartiers.

La recommandation du Comité des chemins d'engager M. John Lebel au salaire de \$3.00 par jour comme commissaire des chemins est acceptée. La ville décide d'acheter un lot de 50 par 200 pieds situé sur le chemin du Canada, appartenant à M. Michel Tighe. Ce lot servira de puits à gravois.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL  
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :

Carquet,	M. P. E. Moreault,	Gérant
Burshurst,	N. Alarie,	pro-Gérant
Edmundston,	A. Alain,	pro-Gérant
Moncton,	J. E. St-André,	Gérant
North,	L. J. Melanson,	pro-Gérant
St-John,	D. W. Harper,	Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argentis toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de réglemens particuliers à cette banque, les argentis confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

## LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Incorporee en 1869

Capital autorisé	\$ 25,000,000
Capital payé et fonds de réserve	\$ 27,000,000
Actif	\$285,000,000

Siege Central, Montreal.

Sir HERBERT S. HOLT, Président E. L. PRASE, Vice-Prés.  
et Dir. Général C. E. NEILL, Administrateur Général

Les succursales, de cette Banque 365 couvrent toutes les provinces du Canada et offrent les facilités pour effectuer toutes espèces d'opérations de banque 45 branches sont dans les PAYS étrangers

### Departement d'Epargnes

On peut ouvrir un compte avec un montant de UNE PIASTRE (\$1.00) ou plus. L'intérêt sera payé ou crédité semi-annuellement.

Comptes Conjoints.—S'ils le désirent, deux membres de la même famille pourront ouvrir un seul compte, l'un ou l'autre (le survivant en cas de mort) ayant droit à l'argent déposé.

Les comptes peuvent être ouverts et desservis par la maille.

### SUCCURSALE D'EDMUNDSTON, N. B.

A. G. LOCKHART, Gérant.

M. Régis Thériault est chargé d'établir la ligne nord de la rue Rice. M. Hanson de Fredericton est engagé pour établir les lignes du chemin montant chez M. Eugène Blanchette.

On recommande l'achat de plusieurs tuyaux en fer garni pour les traverses des rues.

Ajournement à samedi soir le 6 Mai.

Assemblée du 6 mai.

Sont présents : le Maire, J.-F. Rice, J.-E. Michaud, A. Bérubé, L. Gagné, J.-A. Ratté, D. Chassé et Chs Pérusse.

M. l'échevin Gagné fait rapport que le Comité des Pauvres a placé Mme George St-Amand et ses six enfants chez son père M. Anthime Lucas a raison de \$45.00 par mois pour un mois.

M. Aurèle Bérubé du comité de l'aqueduc fait rapport d'un arrangement fait avec la compagnie Fraser pour approvisionnement d'eau à raison de \$20.00 par mois pour le temps de la construction de leurs moulins et de leur système Hydro-Electrique.

M. J. Enoil Michaud du comité de réglemens fait rapport que le règlement No 13 se rapportant aux licences spéciales imposées aux étrangers venant travailler ou s'établir dans la ville, a été préparé et modifié suivant la résolution adoptée à la dernière assemblée du conseil.

Les journaliers et certains corps de métiers n'auront pas de taxes spéciales à payer. La partie de la loi visant les gens de commerce et d'une manière générale tous ceux qui ne sont pas dépendants seront taxables comme par le passé.

Ajournement.

Prochaine assemblée vendredi le 11 mai prochain

**POUR LES CULTIVATEURS**

**Le porc à bacon une merveilleuse occasion**

De 1904 à 1914 nos exportations de viande de porc en Grande-Bretagne sont allées en diminuant tandis que celles du Danemark augmentaient dans la même proportion. A partir de 1914, il y eut un relèvement sensible dans le chiffre de nos affaires, tandis que le chiffre des exportations danoises fléchissait de 73,000,000 de livres. Pendant l'année fiscale terminée le 31 mars 1914, nous avons expédié en Grande-Bretagne, 23,620,861 livres de viande de porc; en 1915, 72,036,025 livres, et en 1916, 144-150,309 livres et les Etats Unis ont enregistré une augmentation semblable. Mais il y a le revers de la médaille en ce qui concerne le Canada. Le 30 juin 1916, notre population porcine avait atteint le chiffre le plus bas qu'elle ait encore connu depuis dix ans; elle a diminué de plus d'un million de têtes de 1911 à 1916. Un bulletin qui vient de publier la Division fédérale de l'industrie animale sous le titre "Le porc à bacon et le marché anglais" écrit en collaboration par les commissaires et sous-commissaire de l'industrie animale, MM. John Bright, et H. S. Arkell, fait ressortir le péril que présente la situation. "Cette diminution", dit le bulletin, "est particulièrement regrettable à cause de la superbe occasion que nous aurions de développer notre commerce de bacon "Wiltshire" avec la Grande-Breta-

gne." On sait qu'en 1915 ce commerce se chiffrait par \$15,937,632. Il est à peine nécessaire d'insister sur la gravité de la situation ou sur la perte que nous ferons si nos cultivateurs et nos éleveurs ne se mettent immédiatement à l'œuvre. Les auteurs de ce bulletin font remarquer qu'il nous est impossible, pour des raisons spécifiques, de concourir avec chance de succès sur le marché à gros lard mais que nous n'aons qu'à vouloir pour nous emparer du marché à bacon. Ils insistent également sur la nécessité de fournir des approvisionnements réguliers. "Inutile de compter obtenir des prix avantageux, disent ils, si nous ne fabriquons du porc que pendant six mois de l'année pour nous reposer les autres six mois. Il en résulte une pauvre moyenne des prix, et le producteur et le saleur y perdent tous les deux. Il nous faut avoir un bon nombre de porcs à vendre tous les mois de l'année. Que chaque cultivateur maintienne une ou deux truies, qu'il les élève bien avec leur progéniture et nous pourrions établir au Canada une industrie très importante, très rémunératrice, qui non seulement rapportera un profit permanent mais aidera beaucoup à maintenir la stabilité commerciale de notre pays. "Pour obtenir ce bulletin, s'adresser au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

**Comment venir en aide aux aviculteurs des villes**

Beaucoup de citadins se mettront à élever des volailles cette année car les prix presque prohibitifs auxquels se sont vendus les œufs et les volailles l'été dernier, ont porté beaucoup de consommateurs à songer sérieusement à produire, chez eux, ces denrées si utiles et si nécessaires. Il serait vivement à désirer que ces premiers efforts donnent de bons résultats.

Celui qui veut élever des poulets sur un petit lot de ville se heurte à bien des difficultés. L'expérience

a démontré que le meilleur moyen de commencer est d'acheter des poulettes en automne. Les poulettes bien formées sont les meilleures ponduses d'hiver. Bien soignées elles produisent non seulement beaucoup d'œufs pour la table, mais elles donnent également un bénéfice raisonnable sur les frais d'entretien.

Or, il est généralement difficile de se procurer des poulettes bien développées en automne, car elles

sont assez rares. Il y aurait un moyen cependant de surmonter cette difficulté. Il faudrait que les sociétés d'aviculture se chargent de fournir ces poulettes; en ce faisant, elles contribueraient encore à développer l'intérêt dans l'industrie avicole. Presque toutes les villes tant soit peu importantes ont leur société locale d'aviculture. Nous proposons donc que chacune de ces sociétés entreprenne une campagne faisant ressortir l'avantage que présente les poulettes vigoureuses, bien développées, pour la ponte d'hiver et annonce par la voie les journaux ou autrement, qu'elle est prête à faire couvrir des œufs au printemps, à faire élever des poulettes et à les distribuer en automne. La société pourrait annoncer par exemple qu'elle est prête à prendre des commandes pendant le mois d'avril et la première partie de mai. Tous ceux qui désirent des poulettes devraient se joindre à la société et faire un petit dépôt couvrant le nombre de volailles demandées.

La société pourrait alors s'entendre, pour la production des poules, avec une coopérative voisine de cultivateurs ou d'éleveurs et fixer un prix minimum pour les différentes races et variétés. En automne, ces variétés pourraient être rassemblées à un dépôt central, dans une localité, et la distribution serait faite à temps pour que les volailles

puissent être logées dans leurs quartiers d'hiver permanents avant l'arrivée des grands froids, disons vers la fin d'octobre.

**AIDE FEDERALE**

Pour encourager les sociétés d'aviculture à adopter ce système, la Division fédérale de l'industrie animale leur offre la même aide qu'aux sociétés qui désirent acheter du bétail; le Gouvernement paiera aux représentants d'une société avicole, qui désire acheter des poulettes par groupe de 300 ou plus tous les frais de voyages raisonnables, pendant tout le temps nécessaire pour conclure l'achat et transporter les poulettes à destination. Le Commissaire de l'industrie animale nommera aussi, si on le désire, un expert qui accompagnera ces représentants et les aidera autant que possible à choisir et à expédier ces volailles.

Nous espérons qu'un grand nombre de sociétés avicoles profiteront de cette offre dans l'intérêt général et en raison du besoin urgent qui existe cette année d'augmenter la production des œufs et des volailles, afin d'avoir un grand surplus à exporter en Grande-Bretagne. Toutes les sociétés qui désirent profiter de cette offre sont priées d'écrire immédiatement au Commissaire de l'industrie animale, Ottawa, qui leur fournira tous les renseignements nécessaires.

**Mangeons du miel, Buvoons du lait...**

Les anciens, dit l'Écriture, eurent une vieillesse longue et tranquille. Ils étaient sobres, se nourrissaient de sauterelles du désert, du lait de leurs brebis, de l'hydromel et du miel de leurs abeilles.

De nos jours, les goûts se sont faussés, et nos santés en dégèrent. Revenons donc aux sources pures de la plus saine alimentation. Le pain complet, le lait, le miel surtout, voilà des aliments réconfortants, les moins dispendieux et les plus appétissants. Adoptons les en abondance sur nos tables, au profit des enfants surtout et des vieillards.

Le tableau ci-dessous fournit des comparaisons éloquentes sur la valeur nutritive des divers aliments que nous ingérons et leur coût moyen.

Et ces quantités alimentaires ont la même valeur nutritive, si on les mange avec du pain complet :

- 3-4 de lb. de bœuf . . . 0.18
- 2-3 de lb. de jambon . . . 0.22
- 4-5 de lb de porc frais . . . 0.20
- 3 lbs de morue fraîche . . . 0.20
- 2 lbs de poulet . . . 0.50
- 1 pinte d'huîtres . . . 0.20
- 8 œufs frais . . . 0.32
- 1 pinte de lait . . . 0.10
- 7 onces de miel . . . 0.07

Si on compare, donc la valeur nutritive de 7 onces de miel et de une pinte de lait, aussi que leur coût d'achat, avec la valeur et les prix des autres aliments susmentionnés on en vient à la conclusion qu'un changement s'impose avec avantage dans notre régime d'alimentation si nous voulons sauver notre bourse et nos estomacs.

A. DESILETS, B.S.A.

**Vers l'Azur**

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (577) contient NEUF morceaux de musique dont voici les titres :

- 1o Vers l'Azur, dédié au lieutenant-colonel G. G. Ballantyne.
- 2o Marie-Rose Valse, morceau inédit pour le piano.
- 3o Démon d'Amour chanson véve.
- 4o Dodo, Leda, dédié Mme M. A. Comeau.
- 5o Ninette ma belle amie, une originalité musicale.
- 6o Le Déménagement, chansonnette comique d'actualité.
- 7o La Chanson du Ménestrel, extrait d'une pièce en préparation.
- 8o Avant et Après, chansonnette de Désaugiers.
- 9o Fugue à trois voix, pour orgue.

Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50; Etats-Unis \$2.00. Adresse : Le Passe-Temps, 16 Craig Est, Montréal.

**AVIS**  
Le char de farine que j'attendais depuis longtemps est enfin arrivé aujourd'hui.  
T. M. RICHARDS,  
Edmundston N. B.

**CHEMIN DE FER TEMISCOUATA**

HORAIRE depuis le 28 Août, 1916  
Dép. Riv. du Loup 7.00 a. m.  
Express : Arr. Conners N. B. 12.35 p. m.  
Dép. Riv. du Loup 10.00 a. m.  
Mixte : Arr. Edmundston, Jc. 4.50 p. m.  
Dép. Edmundston, Jc. 8.15 a. m.  
Express : Arr. Riv. du Loup 9.15 p. m.  
Dép. Conners N. B. 3.10 p. m.  
Mixte : Arr. Riv. du Loup 9.50 p. m.  
Service quotidien excepté les dimanches.  
Correspondance à Edmundston Jc avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Fredericton et St-Jean N. B., Houlton, Presque Isle, Carleton Place, Fairfield, Me. Et à Rivière du Loup avec tous trains express de l'Intercolonial Ry.  
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à P. X. Bélanger, Agent général Passagers et Fret.

**WANTED**

Peel Spruce and Balsam Pulpwood. Correspondence invited.  
Address : FRASER Limited, Edmundston, N. B.

**ON DEMANDE**

Bois de pulpe pelé d'épinette et de sapin. Par correspondance.  
S'adresser à : FRASER Limited, Edmundston, N. B. 17 j. n. o.

**A Vendre**

Très bonne propriété dans la rue Ordinance; grand parterre avec maison, magasin et écurie avec shed, etc.  
Pour autres informations s'adresser à Xavier BOUCHARD, 172 p Edmundston, N. B.

**AVIS**

Le Docteur Z. Vézina, de Fraserville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles viendra à Edmundston tous les deuxièmes et quatrièmes lundis et mardis de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du lundi midi au mardi soir, chez Monsieur Jos Gagné près de l'Hôtel Royal.

**A Vendre**

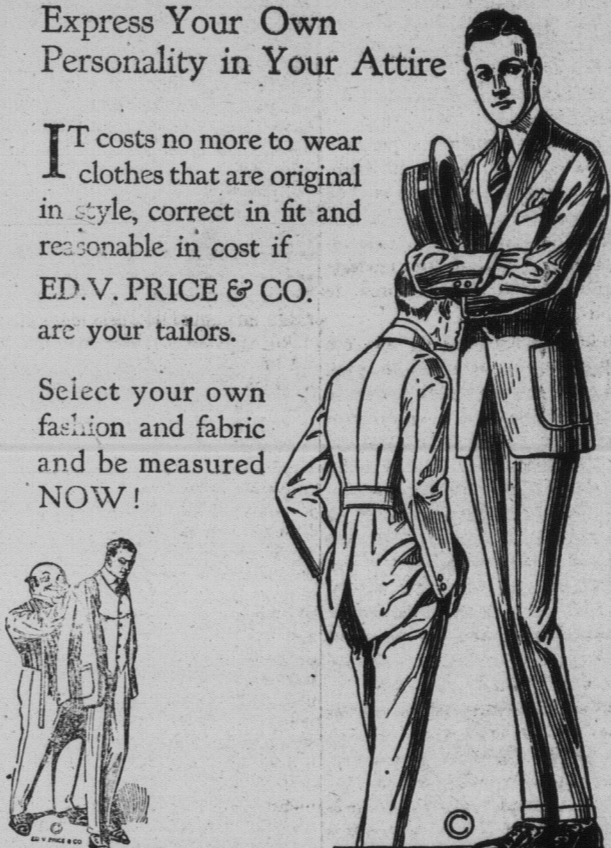
Dans la ville d'Edmundston, sur l'avenue Emerson, à vendre à de bonnes conditions, deux résidences. Ces résidences qui sont sur deux lots qui se touchent et côté à côté seront vendues séparément ou ensemble. Prix modérés.  
Ceux qui ont besoin d'une maison feraient bien de ne pas laisser passer cette occasion, vu le prix élevé des loyers dans Edmundston. Cette rue est une rue tranquille.  
Pour autres informations s'adresser à : FRED GUERRETTE, 17 j n o St-Léonard, N. B.

*Whose name is Tailor's?*

Express Your Own Personality in Your Attire

IT costs no more to wear clothes that are original in style, correct in fit and reasonable in cost if ED. V. PRICE & CO. are your tailors.

Select your own fashion and fabric and be measured NOW!



**Thomas Hebert,**  
Madawaska, Me.

POUR VOS IMPRESSIONS COMMERCIALES

Adressez-vous à l'imprimerie "LE MADAWASKA"

: Travail Rapide et Soigné :

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au "MADAWASKA"



LE MADAWASKA

Journal Hebdomadaire EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS Payable strictement d'avance

CANADA ETRANGER

Un an, \$1.00 Six mois, 50c

Un an, \$1.50 Six mois, 75c

TARIF DES ANNONCES

Annonces légales, première insertion, la ligne... 15 cts

NOTES LOCALES

M. F. X. Bélanger, agent général des passagers du chemin de fer

M. Frank Bourgoïn, gérant de la Banque Royale de Bouctouche

Nous lui souhaitons la bienvenue et tout le succès qu'il mérite.

Nos lecteurs auront remarqué qu'une parti de notre nouvelle

La session Provinciale ouvre aujourd'hui à Fredericton

M. Aurèle Bérubé a été nommé inspecteur de la loi de Prohibition

La ville de Hull P. Q. vient de voter la prohibition

Il n'y a plus de licences dans notre province

Les travaux entrepris par la Cie Fraser progressent à vue d'œil

On nous apprend que les travaux vont commencer bientôt à la Nouvelle Batisse

En ce XXème siècle, il est bien difficile de ce faire prendre au sérieux

La maliguité publique guette attentivement nos défaillances

Pourquoi consoler et savoir consoler est une des plus douces et des plus divines joissances

Parent Office

Edole du district No 4 Nombre d'élèves enrôlés, 31

Grade IV, Oliva Clavette 439, Veota Estabrook 394

Grade III, Oniel Cyr 412, Irma Clavette 411

Grade II, Marie Anne Daigle 363, Irène Violette 312

Grade I, Nelly Michaud 418, Thérèse Thibodeau 416

Assiduité Parfaite, Oliva Clavette, Veota Estabrook, Irma Clavette

Bangor, Me.

Ces jours derniers étaient en visite chez Mde Pitt Michaud

Dimanche le 6 courant chez M. Archie Levesque de Levesque office un fils

Parrain et marraine M. et Mde Alphonse Levesque grands parents de l'enfant

Lundi le 7 chez M. Everett Magoon un fils

Mardi le 8 à Collin office chez M. Daniel Landry une fille

Mercredi le 9 chez M. André Lagassé un fils

St-Eleuthère

M. Dusseault et sa famille de Victoriaville viennent d'arriver parmi nous

M. Léopold Chouinard opérateur de Pelletier était en congé dans sa famille à Lauzon

Le 8 mai a eu lieu les funérailles du soldat Alfred Dubé

Pourquoi consoler et savoir consoler est une des plus douces et des plus divines joissances

LA CRISE !

Des sacrifices sans nom sont faits pour la défense de la liberté du monde assailli par l'Allemand qui déclare se battre pour son "existence"

La prohibition doit être maintenant fortifiée d'une manière imprenable aux moyens de l'application vigoureuse de la loi



SIR VICTOR HORSELEY et l'HEREDITE

L'Alberta, le Saskatchewan, le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont adopté la prohibition durant la guerre

La valeur totale de nourriture détruite par le commerce de boissons en 1916 était approximativement \$4,244,090.22

Record Splendide de l'Ontario

Depuis le 16 septembre 1916, l'Ontario a joui de l'application efficace de la prohibition à l'exception de quelques districts seulement

Table with 2 columns: Sous Licence 1915, Sous Prohibition 1916. Rows for Toronto, Ottawa, Hamilton, London, Brantford.

Note: "Il est à noter qu'Ottawa n'a pas une grande réduction dans les arrestations pour ivresse"

Que votre district soit sous la nouvelle loi prohibitive, ou sous l'Acte de Tempérance du Canada, aidez-nous à stimuler toute la force de l'opinion publique

Dominion Temperance Alliance BRANCHE DU NOUVEAU-BRUNSWICK. DONALD FRASER, Pré-ident. REV. THOS. MARSHALL, Vice Président. W. G. CLARK, Trésorier.

NAISSANCES

Vendredi dernier le 4 courant l'épouse de M. Vital B. Picard de cette ville donna naissance à une grosse fille

Dimanche le 6 courant chez M. Archie Levesque de Levesque office un fils

Parrain et marraine M. et Mde Alphonse Levesque grands parents de l'enfant

Lundi le 7 chez M. Everett Magoon un fils

Mardi le 8 à Collin office chez M. Daniel Landry une fille

Mercredi le 9 chez M. André Lagassé un fils

QUEEN HOTEL

M. Arthur Michaud, St-Honoré; C. J. Brooks, Toronto; W. Dickinson, Riv. Bleue; J. A. Morneau, Riv. du Loup

Collège St-Joseph, N. B.

Tableau d'honneur pour le mois d'avril

Cours Universitaire: MM. Albert Leménager, J. Edgar Poirier, Péa Martin, Alfred Pellerin

Cours Académique: MM. Frederick Carney, Frank Gillen, Joseph Floyd

Joseph E. Cahill, Albert Cormier, Arthur Cormier, Wm Crowley

Reole Modèle: MM. Camille Richéri, Camille Gaudet, Wilfrid Harvey

MM. Arthur Michaud, St-Honoré; C. J. Brooks, Toronto; W. Dickinson, Riv. Bleue

AVIS

On attire l'attention des propriétaires d'étalons à l'acte pourvoyant à l'inspection et à l'enregistrement des étalons

un certificat soit émis. Prêtre de l'évêque et de la possession doit être accompagnée du montant de \$2.00

On peut obtenir des renseignements plus complets en s'adressant au Département de l'Agriculture

Six garçons à placer

La ville d'Edmundston a actuellement sous sa garde six garçons respectivement âgés de dix, neuf, sept, cinq, quatre et deux ans et demi

Les enfants sont tous en bonne santé et d'un excellent caractère

Ceux qui voudraient adopter un ou plusieurs de ces garçons auront toutes les informations voulues de M. David Chassé ou du Maire de la ville

Avis de Législation

Avis est par les présentes donné que demande sera faite par la Ville d'Edmundston, à la prochaine session de la législature de Nouveau-Brunswick

pour autoriser la dite ville de faire un emprunt de \$50,000.00 (Cinquante Mille Dollars) dans le but de défrayer les dépenses pour l'agrandissement d'un système électrique et du système d'adduction en vue des développements proposés de la dite ville

Daté et publié le 21e jour de Mars, A. D. 1917

THOMAS GUERRETTE, Secrétaire

Notice of Legislation

Notice is hereby given that application will be made by the Town of Edmundston, to the Legislative Assembly of New Brunswick

at its next session, for powers to borrow on account of the Town, the sum of \$50,000.00 FIFTY THOUSAND DOLLARS for the purpose of extending the Town's Water and Electric System

Dated and published the 21st day of March, A. D. 1917

THOMAS GUERRETTE, Town Clerk

CARTES D'AFFAIRES

Max. D. Cormier, Avocat, Notaire Public, Edmundston, N. B.

A. M. Chamberland, Avocat, Notaire Public, Bureau: Grand Falls, St-Leonard

Pio H. Laporte, Médecin-Chirurgien, Edmundston, N. B.

A. M. Sormany, M. D., Médecin-Chirurgien, Edmundston, N. B.

J. A. Guy, M. D., Médecin-Chirurgien, Edmundston, N. B.

Dr. Z. Vezina, Ex-élève des Hôpitaux de Paris, Médecin spécialiste de l'Hôpital des Frères-Correlles

Dr. W. J. Daigle, Dentiste, Martin "Bleu", Van Brossé, Me

J. A. Rette, Médecin-Vétérinaire, Edmundston, N. B.

J. A. Daigle, HOTELIER, ANDERSON SIDING, N. B.

A. E. Thibault, MARCHAND DE MEUBLES, Assortiment complet, Edmundston, N. B.

JOHN J. DAIGLE, MARCHAND GENERAL, Edmundston, N. B.

day of March, A. D. 1917, THOMAS GUERRETTE, Town Clerk

Avis de Législation

Avis est par les présentes donné que demande sera faite par la ville d'Edmundston, à la prochaine session de l'assemblée législative de Nouveau-Brunswick

pour amender le Chapitre 104 de 2 George V, afin de donner effet à un contrat valide en ce qui concerne la dite ville et la compagnie Fraser Limited, relativement à l'évaluation de la dite compagnie pour but d'assessément et autres clauses contenues dans le dit contrat

Daté et publié le 21e jour de Mars, A. D. 1917

THOMAS GUERRETTE, Secrétaire

Notice of Legislation

Notice is hereby given that application will be made by the Town of Edmundston to the Legislative Assembly of New Brunswick

at its next session, to amend chapter 104 of 2 George V, so as to give effect to, and declare valid, an agreement entered into between said town and Fraser Limited, relating to the valuation for assessment purposes of Fraser Limited, and other matters in said agreement contained

Dated the 21st day of February, A. D. 1917

THOMAS GUERRETTE, Town Clerk